



FIER D'ÊTRE SOLIDAIRE

Archives départementales
Cité administrative de Ty-Nay
5, allée Henri Bourde de La Rogerie
29000 QUIMPER
02 98 95 91 91

ATELIER DE FABRICATION DU PAPIER

Depuis 2004...

Lieu :

- L'atelier se déroule dans les établissements solaires.

Durée et horaires :

- 1 demi-journée par classe en demi-groupe ou journée entière (1/2 classe par demi-journée)
- L'animation ne peut débuter avant 8h30, ni après 10h (à prévoir selon la distance à parcourir).
- Le relieur-doreur des Archives se déplace en fonction de ses disponibilités et des possibilités de l'établissement.

Publics :

- Écoles primaires et collèges (6^{ème}/5^{ème})

Objectifs :

- Fabrication artisanale et traditionnelle du papier.
- Recyclage de matériaux collectés par les élèves et l'enseignant.
- Mise en situation pratique : chaque élève réalise deux feuilles de papier recyclé.

Matériels, fournitures et équipements :

- Le matériel de fabrication du papier est fourni par les Archives départementales.
- Le transport est assuré gratuitement par les Archives départementales.
- L'enseignant et les élèves préparent la matière première la veille de l'intervention selon les indications de l'animateur (faire tremper toute une nuit des confettis de papier).
- Il est souhaitable de disposer d'un point d'eau dans ou à proximité de la salle où se déroule l'atelier.

Conditions de mise en œuvre :

- Atelier animé gratuitement par les Archives départementales.

Animation et encadrement :

- L'atelier est mis en place en semi-autonomie par l'enseignant, dans l'établissement.
- L'aide de l'enseignant lors de l'animation sera requise pour la préparation et le bon déroulement de l'atelier.
- En cas de non-respect de ces clauses, les Archives départementales se réservent le droit de reporter ou d'annuler l'atelier.

Contact :

- En cas de modification ou d'empêchement de dernière minute, contacter l'animateur dès que possible, lors de son déplacement, via un numéro de téléphone portable qui vous sera indiqué au préalable.